ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Fermeture prévue de la ligne ferroviaire Paris-Normandie en 2028 ou 2029

Question écrite n° 6356

Texte de la question

M. Bertrand Bouyx alerte M. le ministre auprès du ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, chargé des transports, sur la fermeture prévue de la ligne ferroviaire Paris-Evreux-Caen-Cherbourg/Deauville en 2028 ou 2029. La ligne ferroviaire Paris-Évreux-Caen-Cherbourg/Deauville constitue un axe structurant pour les mobilités quotidiennes comme pour l'attractivité touristique et économique de l'ouest de la Normandie. Elle dessert de nombreux bassins de vie et permet à des milliers d'usagers de se déplacer chaque jour, notamment pour des trajets domicile-travail. Elle joue également un rôle majeur lors des périodes de vacances, en facilitant l'accès aux côtes normandes. Dans ce contexte, l'annonce d'une fermeture complète de la ligne Paris-Mantes-Cherbourg pendant une période de trois mois, entre juin et septembre 2028 ou 2029, suscite de vives inquiétudes. Cette interruption serait liée aux travaux de reconstruction du remblai d'Apremont, dont l'instabilité est connue depuis plus de vingt ans en raison d'affaissements répétés. SNCF Réseau envisage de reconstruire à l'identique cet ouvrage afin de garantir la pérennité de l'infrastructure. Cependant, une telle fermeture, même temporaire, soulève de nombreuses interrogations. Elle risque de pénaliser fortement les usagers du quotidien, les touristes, mais aussi l'activité économique locale. Un plan de substitution à la hauteur de ces enjeux doit être défini, notamment pour maintenir une continuité de service minimale pendant la durée des travaux. Dans ce contexte, il lui demande si ce projet est bien confirmé et, dans l'affirmative, quelles solutions alternatives concrètes seront mises en œuvre pour répondre aux besoins des usagers et éviter une rupture trop longue de la desserte ferroviaire dans les territoires concernés.

Texte de la réponse

Le remblai d'Apremont, situé entre Mantes et Évreux, sur la ligne Paris – Caen – Cherbourg, est un ouvrage datant de 1855. Depuis 2001, des désordres ponctuels ont été constatés sur ce remblai. Des travaux de confortement ont été réalisés à chaque constatation de tels désordres. Toutefois, début 2020, SNCF Réseau a à nouveau constaté une fragilisation importante de ce remblai. Ce phénomène est lié à la qualité insuffisante des sols qui composent le remblai, datant de la création de la ligne. Des travaux d'urgence ont été réalisés en 2020 dans le sens Ile-de-France – Normandie afin de consolider temporairement l'infrastructure. Grâce à ces interventions, la circulation ferroviaire a pu être maintenue, avec toutefois une limitation de vitesse à 40 km/h au droit du talus, pour des raisons de sécurité. Le remblai d'Apremont est équipé depuis plusieurs années de capteurs permettant une surveillance en continu, complétée par des tournées terrain de contrôle très régulières. Il fait l'objet d'une observation renforcée par SNCF Réseau. Des mouvements sont toujours observés, notamment depuis quelques semaines pour la voie sens Normandie – Ile-de-France. Ainsi, des travaux provisoires de confortement sont actuellement réalisés par SNCF Réseau sur cette voie. Néanmoins, l'évolution du talus dans le temps long rend nécessaire une opération de grande ampleur avant 2030, pour éviter l'arrêt des circulations. Ces travaux permettront de retrouver la vitesse de ligne nominale de 160 km/h sur la zone. SNCF Réseau étudie actuellement les conditions rendant possible la concomitance technique de ce projet avec EOLE, très proche géographiquement. La réalisation simultanée de ces chantiers plutôt que successive, projetée dans le courant de l'année 2029, permettrait de limiter les impacts travaux pour les voyageurs. SNCF Réseau conduit

également un travail technique de construction des offres de transports de substitution pour les services voyageurs avec les autorités organisatrices de la mobilité régionale. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu depuis le début de l'année 2025. L'objectif est de construire collectivement un plan de transport de substitution, en tenant compte des besoins des voyageurs du quotidien, de la concomitance des deux projets EOLE et de la régénération du talus d'Apremont ainsi que des contraintes du territoire. SNCF Réseau a pris l'engagement auprès de la région Normandie de finaliser d'ici la fin d'année la programmation technique du chantier en cohérence avec celui du projet EOLE ainsi que l'offre de substitution avec les autorités organisatrices de la mobilité et SNCF Voyageurs.

Données clés

Auteur : M. Bertrand Bouyx
Circonscription : Calvados (5e circonscription) - Horizons & Indépendants
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 6356
Rubrique : Transports ferroviaires
Ministère interrogé : Transports
Ministère attributaire : Transports

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 29 avril 2025, page 3047
Réponse publiée au JO le : 3 juin 2025, page 4603